

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
139.59

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

OBJET : Aide exceptionnelle à l'investissement en faveur de diverses communes au titre de l'année de la gastronomie - 2ème répartition - année 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Notre Département s'est engagé en faisant de 2019 l'année de la gastronomie en Provence.

Outre les événements et les manifestations consacrés à cet art populaire, le Conseil départemental accompagne également les communes dans leurs projets d'investissements concernant les travaux et les équipements des cuisines centrales, des lieux de restauration collective et autres bâtiments annexes.

Le présent rapport propose une deuxième répartition d'aides financières au bénéfice de diverses communes conformément au détail joint en annexe, soit une subvention totale de 728 732 € sur une dépense subventionnable globale 1 041 045 € HT.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL